LETTRE PASTORALE DE NOSSEIGNEURS LES EVÊQUES DE LA PROVINCE...



LETTRE PASTORALE

DE NOSSEIGNEURS LES ÉVÊQUES

DE LA

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAVOIE

ANNECY — IMPRIMERIE A. BURDET

LES ÉVÊQUES

DE LA

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAVOIE

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE LEURS DIOCÈSES

Salut et Bénédiction en N. S. J.-C.

La foi est le plus précieux de tous les biens que nous puissions posséder en ce monde, nos très chers Frères; sa lumière éclaire nos pas chaque jour dans les sentiers ténébreux de cette vie. *Lucerna pedibus meis verbum tuum* (1). C'est elle qui nous donne la vraie connaissance de la spiritualité et de l'immortalité de notre âme; c'est elle qui nous apprend qu'en montant au ciel, Jésus-Christ est allé nous préparer une place dans le royaume de son père. *Vado parare vobis locum* (2). Le Symbole des Apôtres, que nous récitons chaque jour, commence par ces mots : *Je crois en Dieu;* et finit par ceux-ci : *je crois la vie éternelle*. Eh bien, oui, N. T. C. F., éclairés par la foi, nous avons l'espérance de le posséder un jour; notre âme a soif de lui. *Sitivit in te anima mea* (3). Nous croyons la vie éternelle; cette espérance est notre plus douce consolation dans cette vallée de larmes. Les livres saints, où les éléments

(1) Ps. CXVIII, 105.
(2) Joan., XIV, 2.
(3) Ps. LXII, 2.

de notre foi se trouvent consignés et surtout l'Evangile, qui est encore aujourd'hui et qui sera toujours la bonne nouvelle, renferment en même temps l'enseignement de toutes les vertus que nous devons pratiquer pour mériter le bonheur que nous attendons. Jésus-Christ a confié cette doctrine céleste à son Eglise. Il a dit à ses apôtres et à leurs successeurs : Allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur tout ce que je vous ai enseigné moi-même. *Euntes, docete* (1). C'est donc l'Eglise, ce sont le Pape et les Évêques qui sont chargés de conserver le dépôt sacré de la parole de Dieu et de l'enseigner aux fidèles dans toute la suite des générations.

Mais plus le dépôt sacré de nos croyances est précieux, plus nous devons veiller attentivement à sa conservation, plus nous devons éviter soigneusement tout ce qui peut nous exposer à le perdre. Sans doute, Jésus-Christ est la lumière du monde; il l'a dit : *Ego sum lux mundi* (2); mais il ne faut pas nous le dissimuler, N. T. C. F.; il y a encore aujourd'hui dans la société beaucoup d'hommes qui ont des yeux et qui ne voient pas, ou qui aiment mieux les ténèbres que la lumière, ou même qui haïssent la lumière; oui, il y a aujourd'hui beaucoup d'incrédules qui ne rougissent pas de leurs erreurs, qui s'en font gloire, et qui cherchent à les répandre avec une effrayante activité. Or, l'erreur est éminemment contagieuse; si vous avez à cœur de bien conserver le trésor de la foi et l'espérance du ciel, il faut éviter avec soin leur société, et si votre position vous oblige à les fréquenter, il faut régler vos rapports avec eux et y apporter une grande réserve. C'est surtout par les mauvais livres et par les mauvais journaux qu'ils cherchent à propager leurs mauvaises doctrines. Ils s'adressent à toutes les passions et aux passions de tous, et l'on sait combien les passions sont disposées à accueillir ce qui les favorise. Leur but secret est de détruire le catholicisme. Convaincus

(1) Math., XXVIII, 19.
(2) Joan., VIII, 12.

qu'il n'y parviendront pas facilement, tandis qu'il y aura des prêtres zélés pour l'enseigner et le défendre, ils ont pensé qu'il fallait commencer par attaquer le sacerdoce. Ils ont dit : Gloire à Dieu, respect à la religion; mais guerre aux prêtres. Tout le parti a répondu avec acclamation : Guerre aux prêtres! Et dès-lors le prêtre est devenu l'objet de toutes les haines. On lui attribue tous les maux qui affligent la société. Dans ces temps difficiles, le Clergé de Savoie s'est maintenu dans une prudente réserve. Il s'est tenu en dehors des évènements politiques; il s'est occupé exclusivement des graves devoirs de son ministère. On ne lui tient pas compte de sa modération En toute occasion, on invoque contre lui les rigueurs du pouvoir. Soumis à une direction donnée, les mauvais journaux ne parlent plus d'un prêtre sans accoler à son nom une épithète injurieuse. Le Clergé, c'est la faction cléricale, c'est le jésuitisme, c'est la sacristie, c'est la démagogie noire. On voudrait, ce semble, une religion sans Pape, sans Evêques et sans Prêtres; on voudrait le catholicisme sans l'Eglise; mais le catholicisme sans l'Eglise, le catholicisme sans ministres, c'est le protestantisme, ou moins encore que le protestantisme.

Les ennemis de la religion savent, N. T. C. F., que vos pasteurs jouissent auprès de vous d'une grande confiance, c'est ce qui les désole, et c'est précisément pour leur ravir cette confiance qu'ils cherchent à les vouer au mépris. A cette fin, ils ont, dans chaque diocèse, et souvent dans chaque paroisse, des affidés vigilants qui épient tout et qui rendent compte de tout. En faisant usage de leurs rapports, ils interprètent tout en mauvaise part, et au besoin ils y ajoutent un assaisonnement de mensonges et de calomnies.

Vous savez que le prêtre qui abandonne tout pour aller se fixer auprès de vous, quelque tristes que soient les montagnes que vous habitez, vous est dévoué, qu'il ne vit que pour vous, et qu'il n'a d'autre perspective en ce monde que de vivre et de mourir au milieu de vous; hé bien! on vous le représentera

comme un égoïste, comme un ambitieux, qui n'a en vue que des intérêts humains.

Vous savez que le prêtre qui a droit de vivre de l'autel, et à qui vous donnez à peine le pain de chaque jour, dépense tout au milieu de vous, et souvent encore son patrimoine en même temps que son honoraire; vous savez que sa porte est, de toute la paroisse, celle où le pauvre frappe le plus souvent; vous savez que ceux de vos pasteurs qui meurent au milieu de vous laissent à peine et ne laissent pas même toujours de quoi se faire enterrer, souvent après vingt ou trente ans d'un pénible ministère, et que s'il leur reste quelque chose à la fin, ils en font un legs aux pauvres ou à l'église de la paroisse; et cependant on vous dit chaque jour que le prêtre s'enrichit des sueurs du peuple, qu'il faut diminuer son traitement, supprimer son casuel et lui enlever tout ce qu'on pourra lui enlever.

Vous savez que plus de la moitié des écoles que compte la Savoie, ont été créées et dotées par vos prêtres, et que s'ils n'ont pas été les fondateurs de toutes les autres, ils en ont été les plus ardents promoteurs; et cependant pour rendre le Clergé odieux, on continue de dire qu'il est l'ennemi des lumières et qu'il fait tous ses efforts pour tenir le peuple dans l'ignorance. Avant 1793, les sectateurs de Voltaire et de Rousseau employaient de concert les mêmes moyens; on sait à quoi ils ont abouti. Qui sait où l'on veut aboutir aujourd'hui?...

Les incrédules anti-catholiques ne montrent cependant cette haine violente que contre les bons prêtres. S'il y a quelque part un prêtre désobéissant, un prêtre révolté contre son Évêque, un prêtre de mauvaises mœurs; ah! c'est autre chose. Celui qui s'est rendu recommandable auprès d'eux par de tels antécédents peut se présenter avec confiance, il est sûr d'être bien accueilli et d'avoir une large part aux éloges du parti, parce qu'il espère régner par la division.

Il faut donc bien le reconnaître, certes! l'incrédulité se développe parmi nous d'une manière inquiétante; elle grandit à

vue d'œil, elle élève haut son étendard; ses partisans sont pleins d'audace et d'activité. Les livres qui ont pour titre : le *Juif errant*, les *Mystères de Paris*, les *Mystères du peuple*, et les journaux intitulés : la *Voix du paysan*, le *Patriote savoisien*, le *Nouveau Patriote savoisien*, et quelques fois aussi, la *Gazette officielle de Savoie*, sont ceux de ses organes qui en ce moment paraissent offrir parmi nous le plus de dangers. Il est bien triste de le dire, leurs succès sont effrayants. Notre Savoie jusque-là si pure dans ses mœurs, si orthodoxe dans ses doctrines, si pleine de respect pour la loi de Dieu, notre Savoie si fidèle à sa nationalité, si loyale, si franche dans ses allures, si renommée pour sa probité et toutes ses vertus morales, a souffert de bien rudes atteintes depuis que ces écoles d'incrédulité et de démoralisation se sont érigées dans son sein. Il est impossible de ne pas le reconnaître; les jours du Seigneur ne sont plus respectés, ni consacrés exclusivement à la grande affaire du salut; la parole des pasteurs n'est plus reçue avec la même docilité; la discorde s'introduit dans l'intérieur des familles, les enfants ne vénèrent plus les cheveux blancs de leurs pères et mères; les serviteurs portent un regard d'envie sur leurs maîtres, le pauvre se place comme un ennemi vis-à-vis du riche; la propriété, en perdant les garanties qu'elle trouvait dans les consciences, se présente aux yeux de plusieurs comme une usurpation. Les crimes se multiplient d'une manière étrange; on se plaint souvent qu'il n'y a plus de place disponible ni dans les prisons publiques ni dans les hospices des enfants trouvés!... D'où nous viennent tous ces maux? des doutes que l'incrédulité sème depuis longtemps parmi les hommes; ils affaiblissent la foi, ils diminuent la crainte de Dieu, ils brisent les ressorts de la conscience, ils détruisent peu à peu le respect que les fidèles avaient pour l'Eglise et pour ses ministres; ils tournent toutes les pensées de l'homme vers les intérêts matériels et lui font perdre de vue ceux de l'éternité. Jusqu'ici le chrétien disait : Tout pour Dieu; tout pour le ciel.

644

Maintenant on veut l'habituer à oublier Dieu et ses commandements et à n'agir plus que pour la terre; et cependant la mort vient, le jugement la suivra de près, et alors chacun moissonnera ce qu'il aura semé. *Quæ seminaverit homo, hæc et metet* (1).

Le *Patriote Savoisien* est d'autant plus nuisible qu'il est plus répandu dans la classe peu instruite de la société ; on a trouvé le moyen de le faire pénétrer dans l'atelier de l'ouvrier et dans la cabane du pauvre; il est étalé chaque jour dans les cafés et les auberges ; souvent, le dimanche soir, un paysan, ennemi de son curé, va le lire et en faire le commentaire au cabaret du village ; de là ses auditeurs avinés vont répandre dans la paroisse toutes les sottises qu'il leur a débitées. Pourtant, pour peu qu'on le lise avec réflexion, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les rédacteurs de ce journal ne croient plus aux doctrines du catholicisme. Quelques citations suffiront pour le prouver. Au numéro 94, de cette année, il tourne en dérision l'enseignement religieux et plaint les enfants que les parents envoient au catéchisme. « Que le sacer-
« doce soit seul assez fort d'intelligence, dit-il, pour faire ad-
« mettre cette si lumineuse définition : Qu'est-ce que Dieu ?
« C'est un pur esprit, qui n'a ni couleur ni figure et qui ne
« peut tomber sous les sens, c'est un privilége que nous ne
« lui envions pas. Il y a des parents qui tiennent absolument
« à ce que leurs enfants apprennent toutes ces *jolies* choses
« qu'on appelle l'instruction religieuse. Nous plaignons les en-
« fants. » De quoi les plaint-il? de ce qu'on les oblige à recevoir l'instruction religieuse et à s'entendre dire que Dieu est un pur esprit.

Dieu a dit à l'homme par la bouche de Moïse : « Souviens-
« toi de sanctifier le jour du sabbat. Tu travailleras pendant
« six jours ; le septième est le repos du Seigneur ton Dieu ;
« tu ne feras aucun ouvrage ce jour là, ni toi, ni ton fils, ni

1, Gal., VI, 8.

« ta fille, ni ton serviteur » (1). Le *Patriote Savoisien* ne tient pas compte des commandements de Dieu. Selon lui, chacun peut travailler quand il veut. « Si la majorité des commerçants et « travailleurs ouvre ses magasins le dimanche et les fêtes, dit-« il, c'est qu'elle veut le faire ; c'est qu'elle croit, et elle est « en cela plus compétente que personne, qu'il est de son inté-« rêt de le faire. Non, personne, au nom de quelle considération « que ce soit, n'a le droit de m'empêcher d'exercer ma profes-« sion le jour et à l'heure que je veux l'exercer. Qu'on le fasse « en Amérique et en Angleterre au nom du protestantisme, ou « qu'on veuille le faire chez nous au nom du catholicisme, nous « déclarons la prétention inique, spoliatrice, odieuse, absurde, « insensée. » (Numéro 63.) Et cependant pour être catholique, il faut bien reconnaître : 1° que pour faire observer en ce point la loi de Dieu, l'Eglise a le droit de faire un précepte qui oblige ses enfants même au for externe ; 2° que de son côté le pouvoir civil peut venir en aide à l'Eglise et établir des peines contre ceux qui transgressent publiquement ses lois.

Le saint Concile de Trente a prononcé anathème contre ceux qui disent que l'Eglise n'a pas le droit d'établir des empêchements dirimants au mariage. Le *Patriote Savoisien* compte pour rien les lois canoniques : « Tous les mariages « sont moraux, dit-il, qui sont contractés librement de part « et d'autre. En fait d'amour, liberté et consentement, voilà « la règle absolue. » (Numéro 97.) Sans doute cette morale toute payenne est fort accommodante pour les passions ; mais elle est totalement opposée à la loi de Dieu et à celle de l'Eglise.

Le parti des incrédules s'est persuadé que pour parvenir à détruire le christianisme, il faut commencer, pour nous servir de son expression, par *démolir* le Clergé, et que pour obtenir ce résultat, il faut le vouer au mépris, et par-là lui enlever la

(1) Exod., XX, 8.

confiance des fidèles. En tendant à ce but, le *Patriote savoisien* respecte les convenances avec une singulière délicatesse. « Tan-« dis que les hommes sans nationalité, dit-il, les hommes noirs « dont la patrie est Rome, aiguisent leur glaive, dont la poi-« gnée est dans les mains de la papauté, et la lance posée par-« tout sur le cœur des peuples, à quoi s'occupe le ministère « Pernati, ministère de sacristains et de marguilliers? » (Numéro 72.) En lisant des paroles dictées par une haine aussi profonde, on se croirait encore en 1793 plutôt qu'en 1852.

Le même journal annonce souvent d'une manière plus ou moins mystérieuse que le catholicisme touche à sa fin. « L'au-« torité spirituelle, dit-il, est appelée à une radicale transforma-« tion, tant par l'accord harmonieux qui s'établira entre les « hommes à la suite du triomphe de la philosophie rationnelle « que par l'aveuglement entêté du clergé qui semble s'être donné « la tâche de croque-mort de l'autorité religieuse sur les sociétés « modernes. Cette débâcle intellectuelle des préjugés sociaux « n'est autre chose qu'une métamorphose mystérieuse, irrésis-« tible qui s'accomplit. » (Numéro 99.) — Évidemment ce triomphe de la philosophie rationnelle, cette débâcle intellectuelle des préjugés, dans la pensée du rédacteur, c'est la chute du catholicisme et de toutes ses doctrines. C'est alors, c'est-à-dire quand les passions ne seront plus retenues par le frein des commandements de Dieu, qu'un *accord harmonieux* s'établira entre les hommes. Dieu nous préserve d'un accord de ce genre !

« Parce que le siècle passe dédaigneusement près de la « sainte boutique en faisant fi de sa marchandise, dit-il au « numéro 98, l'étalagiste nous agonit de sottises. C'est abso-« lument comme les harengères, quand on ne veut pas de leur « poisson. » Nous rougissons de citer des paroles aussi grossières ; mais nous l'avons cru nécessaire pour justifier la mesure que nous sommes obligés de prendre. Évidemment ce langage équivaut à une abjuration publique de la foi catholi-

que ; nous ne pouvons nous dispenser de le regarder comme tel.

Quoique généralement plus modérée et moins inconvenante, la *Gazette officielle de Savoie* renferme quelquefois des articles qui ne sont ni moins opposés à la doctrine de l'Eglise, ni moins dangereux que ceux du *Patriote* et de la *Voix du Paysan.* « Le parti clérical et les journaux dont il dispose, « disait-elle au numéro 160, prétendent qu'en dehors de l'E- « glise et sans la bénédiction du prêtre, il n'y a pas de véri- « table et légitime mariage, et ils annoncent à ceux qui se « contenteraient de l'état civil, qu'ils vivent dans un état de « concubinage ; c'est là une intolérable prétention. La béné- « diction religieuse est un affaire de goût et de croyance. » Ce langage est complètement hérétique.

Quelque graves que soient les erreurs renfermées dans les citations que nous avons été obligés de faire, nous n'entreprenons pas ici de les réfuter, ce n'est pas aujourd'hui notre but ; quelque blessant que soit pour le Clergé le langage ordinaire de ces journaux, nous ne voulons pas opposer injures à injures ; à l'exemple de saint Paul, nous continuons de prier pour ceux qui nous maudissent, et d'appeler sur eux et sur leurs enfants les bénédictions du ciel. *Maledicimur et benedicimus* (1). Mais il s'agit ici d'intérêts plus graves et plus élevés ; car il faut le reconnaître, N. T. C. F., une nouvelle société, disons même, une nouvelle religion tend à se former au milieu de nous ; elle se croit appelée à détruire le christianisme et à le remplacer quoiqu'elle n'ait encore à son usage ni prières, ni symbole, ni catéchisme. Elle veut nous ravir la foi, l'espérance du ciel, l'amour de Dieu, qui fait notre consolation en cette vie, et qui doit faire notre bonheur dans l'autre. Le Sauveur semble nous dire ici, comme autrefois aux apôtres : Et vous, voulez-vous aussi m'abandonner ? *Numquid et vos vultis abire ?* Non,

(1) I. Cor., IV, 12

Seigneur, non, lui dirons-nous courageusement avec saint Pierre; où irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. *Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes* (1). S'il faut nous séparer des mécréants, en rejetant loin de nous leurs dangereux écrits, nous garderons ce qui est à nous ; nous garderons les saintes écritures qui sont notre consolation en cette vie, comme elles étaient autrefois celle du peuple juif (2). Nous garderons le code divin de l'Evangile ; les incrédules le profanent quelquefois par des citations, mais très mal à propos ; il ne leur appartient pas; il est à nous et à toute l'Eglise. Nous garderons pour nous tous les saints Pères grecs et latins, les Justin, les Athanase, les Jérôme, les Cyprien, les Basile, les Grégoire, les Ambroise, les Chrysostôme, les Augustin, les Léon, les Bernard, et parmi les modernes, les Fénélon, les Bossuet et tous les grands écrivains qui ont honoré l'Eglise dans les derniers siècles. Nous leur abandonnerons au besoin les auteurs payens ; ils y trouveront une belle littérature, si l'on veut ; mais ils seront fort embarrassés pour en extraire un symbole ou un catéchisme ; car les paroles de la vie éternelle n'y sont pas, pas plus que dans les écrits des philosophes modernes. Sur ce que nous appelons si justement les grandes vérités, l'existence de Dieu et ses perfections, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, le jugement particulier, le jugement général et la vie éternelle, le seul enseignement qui puisse constituer un symbole et qui mérite de notre part un acte de foi, est celui du Maître qui a dit : Je suis la lumière du monde, *Ego sum lux mundi* (3). Partout ailleurs il n'y a que les ténèbres et les ombres de la mort.

C'est cet enseignement divin, N. T. C. F., que Jésus-Christ nous a chargés de vous transmettre et de vous expliquer. Les mauvais livres et les mauvais journaux sont les moyens que l'on

(1) Joan., VI, 69.
(2) I Mach., XII, 9.
(3) Joan., VIII, 12.

emploie plus fréquemment et plus activement pour vous ravir ce dépôt sacré et vous ramener à toutes les erreurs du paganisme. C'est un devoir pour nous d'opposer, s'il est possible, une digue à ce torrent dévastateur. Déjà plusieurs Evêques des Etats de Sa Majesté, nous ont donné, dans ces derniers temps, un exemple que nous nous trouvons obligés d'imiter. Pour remplir un devoir sacré de notre ministère et préserver les fidèles qui nous sont confiés, de la pernicieuse influence des mauvaises doctrines qu'on cherche à leur inculquer, nous venons d'abord vous rappeler que les règles généralement suivies depuis longtemps dans tous les diocèses de cette province ecclésiastique, relativement à l'impression et à la lecture des mauvais livres, n'ont point été abrogées.

D'après ces règles :

1° Tous les livres des hérésiarques et tous ceux des hérétiques qui traitent de religion *ex professo*, sont défendus, sous peine d'excommunication à encourir par le seul fait et réservée;

2° Tous les livres qui ont été condamnés par l'Église, c'est-à-dire par le Pape ou par les Conciles généraux, sous peine d'excommunication à encourir de fait et non réservée, doivent être considérés comme prohibés dans cette province, sous la même peine;

3° Tous les écrits qui attaquent ouvertement la religion catholique ou quelqu'un de ses dogmes définis par l'Église, ainsi que ceux qui renferment des choses gravement obscènes et immorales, soit qu'ils aient déjà été condamnés ou non, y sont défendus, sous peine de péché mortel.

Indépendamment de cette prohibition générale que nous déclarons maintenue et renouvelée au besoin, nous nous trouvons obligés de défendre aujourd'hui d'une manière spéciale, et nous défendons en effet, sous peine de péché grave, la lecture des ouvrages qui ont pour titre : le *Juif errant*, les *Mystères de Paris* et les *Mystères du peuple*.

Nous condamnons de la même manière, et sous la même

peine, le journal intitulé : le *Patriote savoisien* et le *Nouveau Patriote savoisien*, dont les principes sont évidemment les mêmes, ainsi que la *Voix du paysan*, si elle continue de paraître. Cette défense comprend non seulement ceux qui lisent ces mauvais livres et ces mauvais journaux, mais encore ceux qui les retiennent sans permission, ceux qui les entendent lire, ceux qui les impriment, qui les vendent ou qui les distribuent, et surtout les aubergistes, les cafetiers et les cabaretiers, qui en procurent la lecture à ceux qui se réunissent chez eux. Mais nous ne comprenons pas dans cette prohibition MM. les Archiprêtres, ni MM. les Magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire qui peuvent être appelés à apprécier ces divers écrits dans l'exercice de leurs fonctions.

Quant à la *Gazette officielle de Savoie*, quoique sa lecture n'ait pas été sans danger jusqu'ici, nous nous abstenons de la condamner en ce moment, dans l'espérance qu'elle ne continuera pas à se montrer hostile à la religion.

Sera notre présente lettre pastorale lue au prône dans toutes les paroisses de cette province ecclésiastique, le premier dimanche après sa réception.

Donné le 23 septembre 1852.

† ALEXIS, *Archevêque de Chambéry.*

† ANDRÉ, *Evêque d'Aoste.*

† FRANÇOIS-MARCELIN, *Evêque de Tarentaise.*

† FRANÇOIS-MARIE, *Evêque de Maurienne.*

† LOUIS, *Evêque d'Annecy.*